

Tong Tana

Mai 1999

Journal du Bruno-Manser-Fonds
forêt vierge – droits des autochtones – commerce du bois

Editorial

Le premier contact de Bruno Manser avec le peuple des Penan, dans l'État malaysien de Sarawak, date de 1984. Quinze ans déjà! Quinze années vécues intensément. Au début, Bruno voulait seulement se rapprocher des racines de l'humanité en allant chez les Penan: il cherchait à en savoir davantage sur un peuple au mode de vie encore largement traditionnel. C'est là qu'il a été amené, petit à petit, à jouer un rôle qu'il n'avait certainement pas imaginé et qu'il n'aurait sans doute pas souhaité non plus: il est devenu en quelque sorte le porte-parole d'un peuple menacé par les sociétés d'exploitation du bois et les paramilitaires. Bruno a passé six ans dans la forêt pluviale de Bornéo. Malgré de nombreuses privations et dans des situations pas toujours faciles (morsure de serpent, fuite devant les paramilitaires, etc.), il a réuni un immense savoir et d'inoubliables souvenirs. Le retour de Bruno en Suisse, en 1989, a soulevé un très grand intérêt dans les médias.

Au cours de ces dix dernières années, il a présenté un grand nombre d'exposés et suscité à la fois la réflexion et la tristesse chez d'innombrables concitoyens et politiciens, parfois par des actions peu conventionnelles, voire spectaculaires. La grève de la faim menée plusieurs semaines durant devant le

Palais fédéral à Berne (en 1993) est certainement encore dans toutes les mémoires. Qu'avons-nous obtenu ainsi? La réponse est claire: rien! La situation des Penan est plus mauvaise que jamais auparavant. Depuis 1985, près de 1000 indigènes ont été appréhendés, et quelques décès sont plus ou moins directement attribuables à leur résistance contre le déboisement.

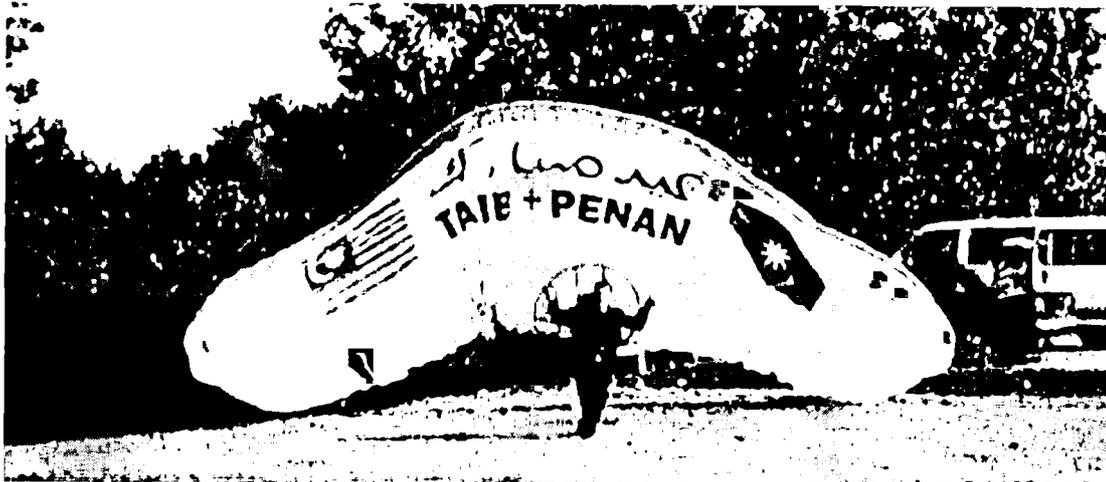
La patience de Bruno arrive lentement mais sûrement à son terme. Ses méthodes ont pu déplaire à certains, mais l'engagement de Bruno pour la cause des Penan a toujours été total – il n'a jamais envisagé la moindre alternative.

Le texte suivant vous informe sur la situation actuelle au Sarawak. Lisez-le et soutenez nos efforts. Un grand merci à tous

Roger Graf

Sommaire

Editorial	1
Nouvelles de Sarawak (Malaysie)	2-8
Malaysie d'ouest	9-10
Amazonie	11
Afrique	12
Suisse: à quand la déclaration obligatoire pour le bois?	13-14
A propos du bois	15-16
Nouvelles du BMF	16



Bruno Manser décolle pour le vol sur Kuching. (photo: G.-B. Jaquier)

Malaysie d'ouest

La forêt d'Ulu Belum menacée par une concession

rg – La forêt d'Ulu Belum est située dans l'état de Perak (Malaysie occidentale), le long de la frontière thaïlandaise. Pendant de longues années, la guérilla communiste y a pratiquement empêché toute exploitation du bois. En 1993 et 1994, la «Malaysian Nature Society» a lancé des expéditions scientifiques sur les rives du fleuve Sungai Halong. Plusieurs espèces de plantes et d'insectes ont ainsi été décrites pour la première fois. Dans la forêt d'Ulu Belum vivent encore des représentants de deux espèces très rares, le tigre indonésien et le rhinocéros de Sumatra. De ce dernier, selon de récentes estimations, il subsiste moins de 500 individus en liberté de par le monde. Quelques rhinocéros – leur nombre est inconnu – survivent dans la forêt d'Ulu Belum, où leurs traces seraient encore fréquentes.

Selon l'«International Rhino Foundation», une société d'exploitation du bois, la Cenderla Sdn. Bhd. aurait obtenu du gouvernement de l'Etat de Perak une licence pour l'exploitation de plus de 2000 hectares de forêt dans cette région. Nous vous invitons donc à envoyer une carte de protestation au ministre en chef de Perak pour lui demander le retrait de cette licence et la mise en réserve de la forêt d'Ulu Belum. Adresse: YAB Tan Sri Ramli Ngah Talib, Menteri Besar Perak, Pejabat Menteri Besar, Ipoh, Perak, Malaysia.

Bois tropicaux: la fin du boycott?

rg – Dans son édition du 21 janvier 1999, le «New Straits Times» écrit que le Ministère de l'économie a nommé le directeur général du futur Conseil national de certification du

bois en la personne du vice-directeur de la Fédération malaysienne des industries du bois, Chew Lye Teng. Il s'agit d'une décision importante, poursuit le journal, l'ITTO («International Tropical Timber Trade Organization») ayant demandé à la Malaisie de produire, dès l'an 2000, du bois tropical selon les critères de l'exploitation durable. Les huit autres membres du Conseil devraient être nommés très prochainement, et parmi eux un ou plusieurs représentants d'organisations non gouvernementales.

Le Conseil national de certification du bois sera chargé de la planification et il procédera aux certifications conformément aux directives de l'ITTO. Très optimiste, le «New Straits Times» écrit encore que cela mettra fin au boycott du bois malaysien, car après l'an 2000, des pays tels que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les USA accepteront le bois tropical produit selon les directives de l'ITTO.

Au début, poursuit le journal, les critiques des organisations occidentales de protection de l'environnement se sont focalisées sur les gouvernements, tandis que maintenant, la pression s'exerce sur l'industrie du bois. La Malaisie ne ménage pas ses efforts pour que le bois tropical malaysien soit reconnu «de production durable» au plan international. Elle remplirait déjà 70% des exigences liées à cette forme de production. L'article ne précise pas de quels critères il s'agit. Néanmoins, Datuk Zul Mukhsahr Mohammed Shaari, directeur du Département forestier, concède que des efforts restent à consentir dans certains domaines, spécialement en ce qui concerne les directives de protection de l'environnement s'appliquant aux coupes de bois...



Carte de la répartition du rhinocéros de Sumatra en Asie sud-ouest.



Rhinocéros de Sumatra dans le jardin zoologique de Melakka. (photo: Markus Frei)



Photo: Genting-Highlands dans l'Etat de Perak. (photo Roger Graf)

La forêt protégée au-dessus de 1000 mètres d'altitude

rg – Le 25 janvier 1999, Datuk Zul Mukhsahr Mohammed Shaari a annoncé que toutes les forêts de Malaisie occidentale situées au-dessus de 1000 mètres d'altitude vont être placées sous protection. L'exploitation commerciale du bois n'y sera plus autorisée. Précédemment, certains états (Perak, Kelantan, Johor) autorisaient les coupes de bois jusqu'à 1500, voire 2000 mètres d'altitude. Dans une étape ultérieure, il est en outre prévu d'étendre la protection à des forêts particulièrement escarpées, à des surfaces boisées proches des agglomérations (vouées au délabement), et à des zones sourcières assurant l'alimentation en eau potable. En Malaisie occidentale, la forêt couvre officiellement 47'000 km² (35% de la superficie totale). L'exploitation forestière est actuellement autorisée sur 40% de la surface forestière, le reste étant sous protection.

L'hévéa ne suffit plus

rg – Selon «Wald und Holz» (5 février 1999), le bois d'hévéa malaysien ne suffit plus à la demande. Depuis 1990, l'exportation de meubles malaysiens a décuplé. Le bois d'hévéa utilisé pour la fabrication de ces meubles est fourni par de gigantesques plantations, réparties dans l'ensemble du pays. A une demande intérieure déjà forte s'ajoute une demande croissante provenant de la Ré-

publique populaire de Chine. Pour y faire face, la Malaisie recourt maintenant à du bois de hêtre. Les premières importations de bois de hêtre européen ont déjà eu lieu.

La Malaisie auparavant le plus grand exportateur des bois tropicaux du monde

rg – Les importations de bois, surtout de bois tropicaux, vers le Japon et la Corée du Sud ont considérablement baissé (jusqu'à 50%) en 1998 par rapport à 1997. Le secrétariat de l'ITTO (International Tropical Timber Trade Organization) estime que la cause réside dans la crise économique asiatique. La production de bois rond (troncs entiers) a reculé de 5% dans les pays tropicaux, les exportations vers le reste du monde de 26% (11,7 millions de m³ en 1998), dont plus de la moitié était du bois malaysien (6 millions de m³ en 1998 contre 6,6 millions de m³ en 1997). Pour sa part, la Papouasie Nouvelle-Guinée a vu ses exportations diminuer de moitié environ. Le prix de vente du bois tropical du Sud-Est asiatique a chuté de 30 à 35%. Ainsi, un mètre cube de bois de méranti de Malaisie ou de Papouasie Nouvelle-Guinée se négocie encore à près de 140 dollars US, contre 205 dollars US au début de 1997. Quant au prix du bois tropical africain, il a baissé de 10 à 15% par rapport à celui de 1997.

(Chiffres communiqués par le secrétariat de l'ITTO, Yokohama)